Description des champs

Champs	Description
Concentration de l'ingrédient actif	Concentration de l'ingrédient actif contenu dans le produit.
	La concentration est inscrite sur l'étiquette de celui-ci.
Espèce végétale	Culture dont les semences sont enrobées avec un pesticide.
Nom commercial du produit	Nom attribué au produit par le fabricant.
Nom de l'ingrédient actif	Composant d'un pesticide auquel les effets recherchés sont attribués (aussi appelé « principe actif » ou « matière active »).
	Le nom chimique du ou des ingrédients actifs contenus dans le pesticide est inscrit sur l'étiquette de celui-ci.
Numéro d'homologation du produit	Numéro attribué au pesticide au terme du processus d'homologation et avant sa mise en marché par l'Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire de Santé Canada.
	Le numéro d'homologation est inscrit sur l'étiquette du pesticide et est énoncé ainsi : « No D'HOMOLOGATION (numéro attribué) LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES » ou « No D'HOM. (numéro attribué) LPA ».
Quantité d'ingrédients actifs contenus dans le produit vendu	Quantité d'ingrédients actifs contenus dans les produits vendus au détail au Québec, exprimée en kilogrammes.
Quantité de produits vendus	Quantité de produits vendus au détail au Québec, exprimée en kilogrammes.
Région administrative du domicile du client	Premières divisions territoriales du Québec.